

Marne Vive présente

LE PLAN DE PAYSAGE MARNE CONFLUENCE

Des plateaux à la Marne,
quels paysages de l'eau
pour demain ?

*ce paysage,
c'est notre
quotidien*

“

*Le paysage est partout
un élément important
de la qualité de vie
des populations*

”

Convention européenne du paysage - 2000



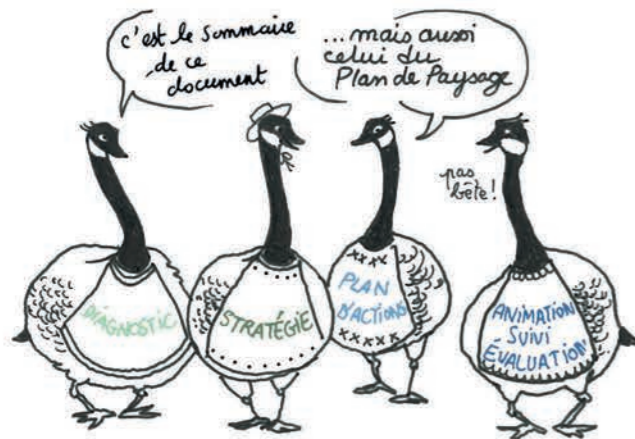
LE PLAN DE PAYSAGE MARNE CONFLUENCE

« Paysage » désigne une partie du territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations. »

Article 1 de la Convention Européenne du Paysage, du 20 octobre 2000

Le Plan de Paysage Marne Confluence, porté par la stratégie du Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau, propose une vision à la fois globale et « sur-mesure » de ses paysages de l'eau (VOIR PAGE 6). À l'usage des ambassadeurs du « réflexe paysage » (VOIR PAGE 4), le document que vous ouvrez présente l'essentiel du Plan de Paysage et de sa co-construction avec les acteurs du territoire.

Réalisé en 4 étapes, la couleur des gouttes vous permet de vous repérer dans le processus du Plan de Paysage.



Après deux années de visites de terrain, d'ateliers et d'élaboration collective, le Plan de Paysage se décline en différents supports :

- 3 documents, rapports d'étude issus des 4 étapes :
 - Diagnostic partagé, étape 1
 - Stratégie et plan d'actions, étapes 2 et 3
 - Dispositif d'animation, de suivi et d'évaluation, étape 4
- Un film « Paysages en partage »
- Le présent document.

Pour découvrir l'intégralité des documents réalisés, rendez-vous sur le site du SAGE Marne Confluence : www.sage-marne-confluence.fr/

Pour participer à la mise en œuvre du Plan de Paysage, vous pouvez contacter le Syndicat Marne Vive 01 45 11 65 72



Mot du Président

En 2015, alors que la commission locale de l'eau du SAGE Marne Confluence vient d'approuver sa stratégie - « Un engagement pour faire de l'eau et des milieux un atout pour le développement du territoire » - le Syndicat Marne Vive, porteur du SAGE, est désigné lauréat de l'appel à projets national « Plans de Paysage » : une première à l'échelle d'un SAGE.

Élaborer un Plan de Paysage, c'est offrir une occasion de dialoguer autour de la place des paysages liés à l'eau et faire émerger une culture commune. Il ne s'agit pas de parler d'ingénierie, de technique, mais de ressenti, de perceptions, de qualité des espaces, du cadre de vie. C'est alors que les barrières entre les groupes d'acteurs tombent et que commence à se construire une vision partagée.

Pour construire le Plan de Paysage Marne Confluence, tous les acteurs qui organisent et vivent l'espace sur notre territoire ont été invités à se rassembler pour redonner une visibilité à l'eau et la placer au cœur des projets.

L'eau ne doit pas être une variable d'ajustement. Dans le cadre du développement de notre territoire, il faut penser nos villes avec l'eau. Le Plan de Paysage a ainsi vocation à devenir le catalyseur de notre action pour redessiner les paysages en valorisant l'eau comme une richesse à l'origine de multiples bénéfices pour l'homme - espaces de ressourcement, rafraîchissement des villes, accueil de biodiversité, amélioration de la résilience.

Forts de cette approche originale des projets et des territoires, de nouveaux partenariats se mettent en place. Le Plan de Paysage est le point de départ de nouvelles modalités de travail entre structures et entre acteurs.

À chacun d'entre nous, à travers nos pratiques et nos initiatives, de devenir des ambassadeurs enthousiastes et convaincus du « réflexe paysage ».

Laissez-vous guider par le « petit peuple de la Marne »...



Sylvain BERRIOS

Président de la Commission locale de l'eau
Maire de Saint-Maur-des-Fossés



Le Plan de Paysage co-construit avec les acteurs du territoire Marne Confluence

AVOIR LE "REFLEXE PAYSAGE"
 ↓
 c'est garder toujours à l'esprit les points de vigilance soulignés par l'approche paysagère

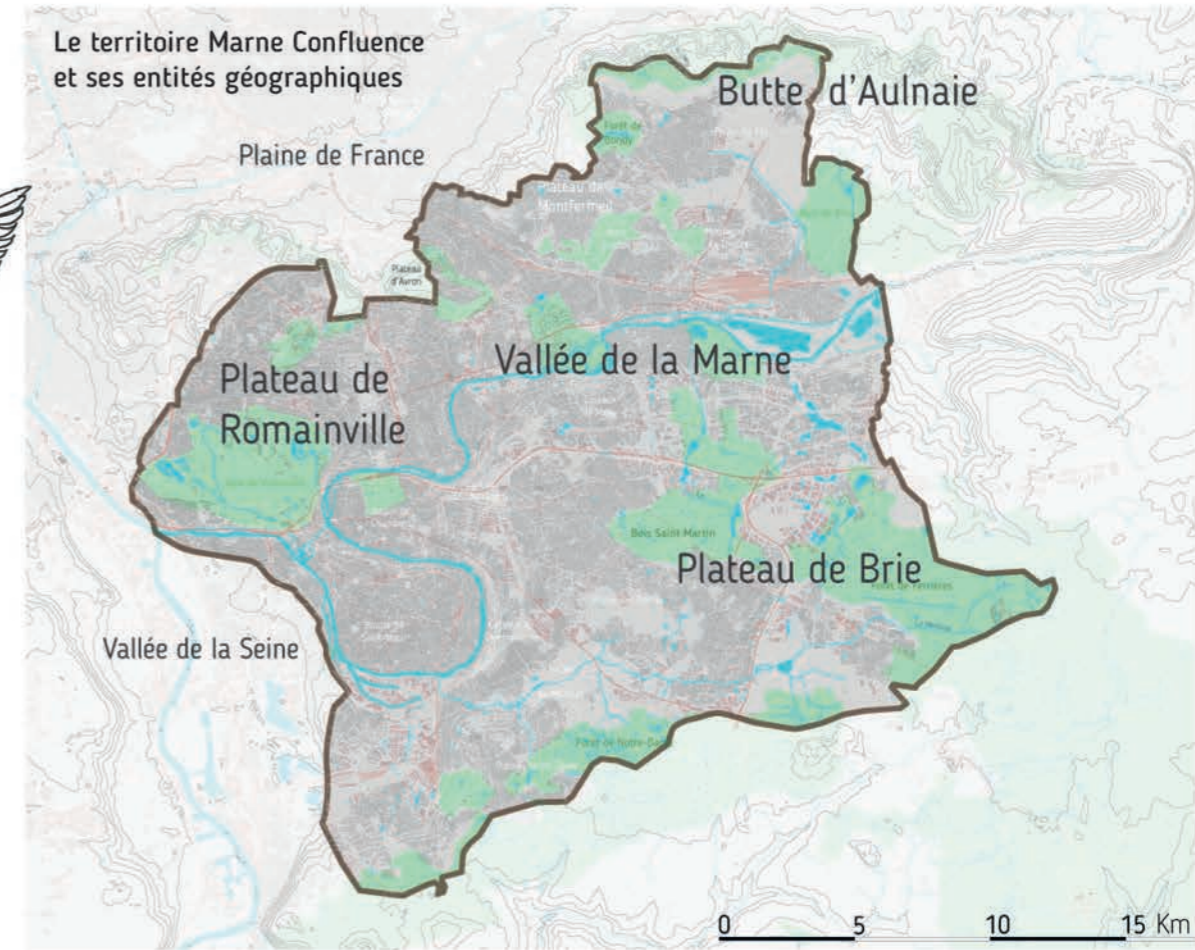
Porté par la stratégie du SAGE, le syndicat Marne Vive a lancé la fabrication du Plan de Paysage Marne Confluence :

- pour améliorer la prise en compte des paysages de l'eau et des objectifs du SAGE dans le territoire ;
- pour se doter d'une méthode et d'outils qui installent et mettent en œuvre le « réflexe paysage » le plus tôt possible dans les processus d'aménagement (concertation, planification, projets...).

L'approche paysagère, c'est un regard transversal, c'est penser et agir autrement, avec le territoire.

Original ce Plan de Paysage : il se cale sur le bassin versant de la Marne ...

... c'est le territoire du SAGE



Elaboration de cartes collectives



Visites commentées par les acteurs du territoire



Réunions plénières et débats



Balades urbaines



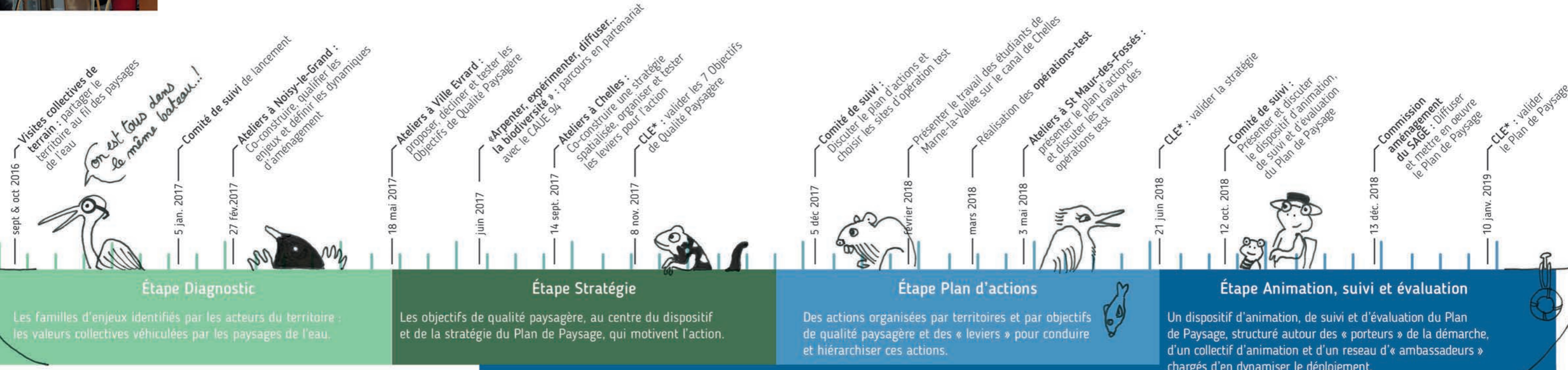
Exposition des travaux



Marches exploratoires



Réunions du comité de suivi



4 étapes de construction du Plan de Paysage

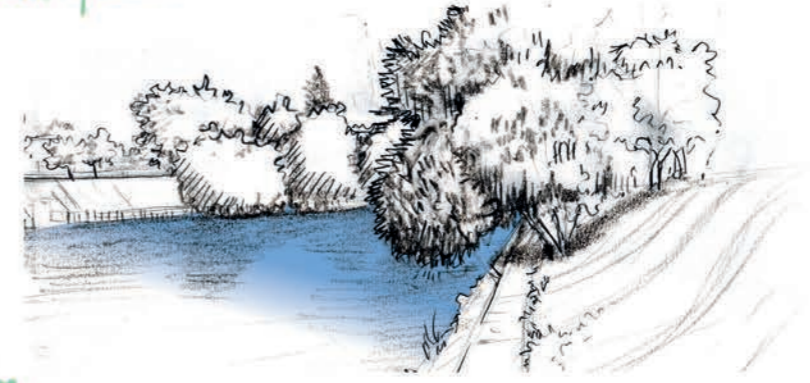


La diversité des paysages de l'eau au cœur des enjeux exprimés par le territoire

Pour en savoir plus sur les enjeux, RDV dans le document DIAGNOSTIC PARTAGE du Plan de Paysage, chapitre :



ruisselements pluviaux

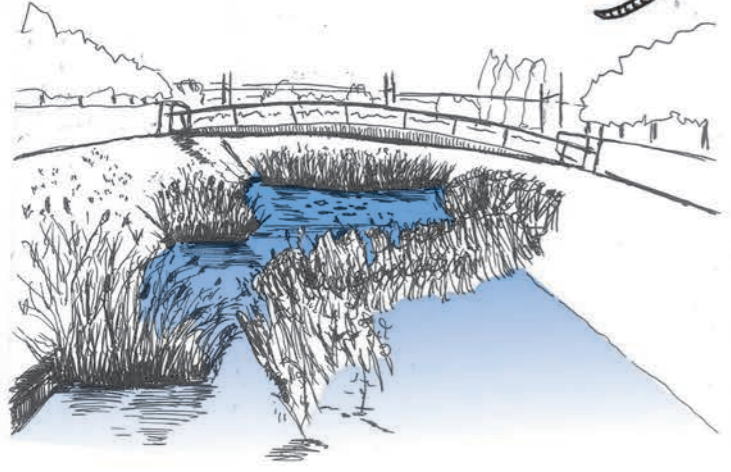


gestion intégrée des eaux pluviales

ouvrages

accessibilité - visibilité

respiration



fréquentation - accessibilité

cycle de l'eau

biodiversité

pérennité

convivialité

points de vue

sauvegarder notre patrimoine

continuités

baignade

nature urbaine

circuler

dynamique

étendue

résilience

rues oubliées

bateaux

voyage aménités

paysages en mouvement

lumière

proximité de la nature

bruit de l'eau...

évasion

ressourcement

jouir de l'espace vital

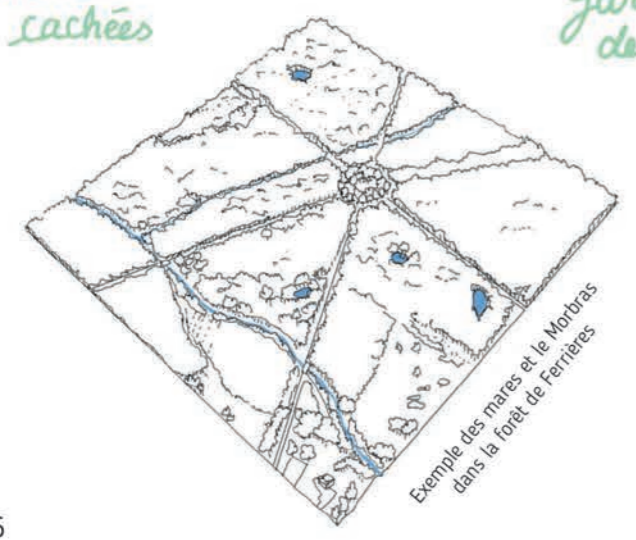
des mares cachées

jardins de pluie

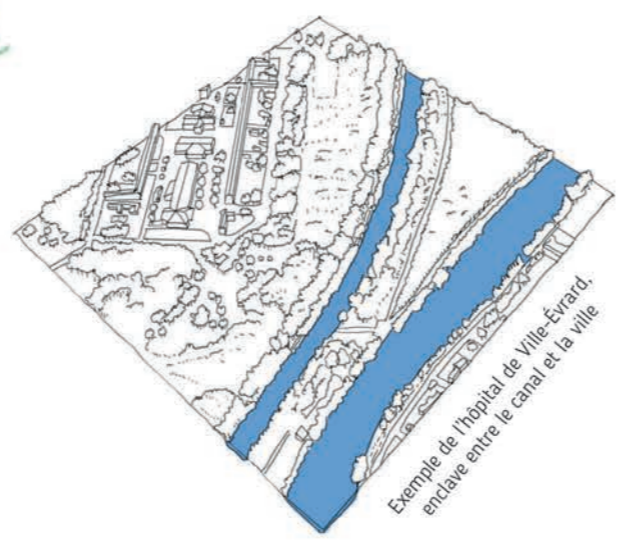
fraîcheur

mémoire des lieux

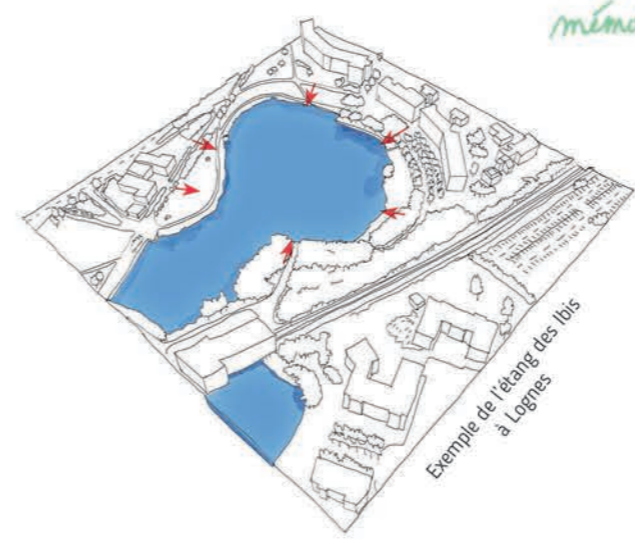
multifonctionnalité



Exemple des mares et le Morbras dans la forêt de Ferrières



Exemple de l'hôpital de Ville-Evrard, enclavé entre le canal et la ville



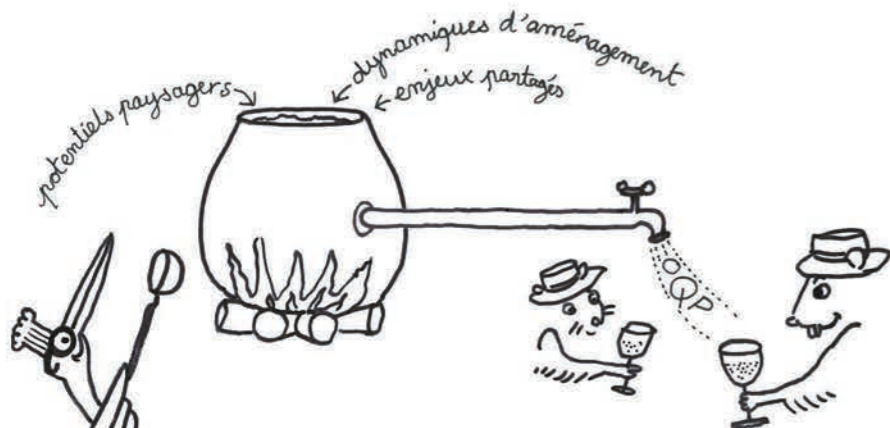
Exemple de l'étang des thys à Lognes



Exemple de la Charteraine entre Chelles et Le Pin



Les Objectifs de Qualité Paysagère selon les secteurs de potentiels paysagers



Une stratégie paysagère au service de la stratégie du SAGE

Le SAGE Marne Confluence porte l'ambition de faire de l'eau et des milieux un atout pour le développement du territoire. C'est un SAGE « passeur de frontières » entre les mondes de l'eau et de l'aménagement.

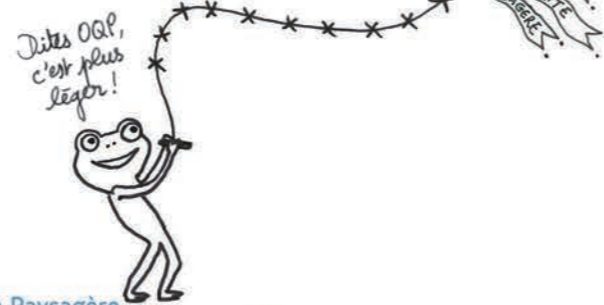
La stratégie du SAGE Marne Confluence prévoit de doter les acteurs de l'eau et du développement, d'un référentiel commun dont l'entrée privilégiée est l'approche paysagère.

Le Plan de Paysage constitue ce référentiel dont la stratégie permet d'orienter l'action en faveur de nouveaux espaces collectifs partagés liés à l'eau.

Une stratégie au service du plan d'actions et lisible pour tous

Le caractère très contrasté de la situation des enjeux à traiter selon les territoires considérés, a conduit au choix d'établir un Plan de Paysage structuré par grands secteurs paysagers, dont le potentiel paysager s'exprime différemment.

La stratégie du Plan de Paysage est destinée à la mise en oeuvre du plan d'actions selon les objectifs de qualité paysagère. Elle est formulée de façon à ce que les maîtres d'ouvrage et les acteurs comprennent ce que le Plan de Paysage attend d'eux dans les documents d'urbanisme, les projets d'aménagement, les actions qu'ils mènent dans chaque secteur.



3 éclairages sur ce que désignent les objectifs de qualité paysagère

« Objectif de Qualité Paysagère désigne la formulation, par les autorités publiques compétentes, pour un paysage donné, des aspirations des populations en ce qui concerne les caractéristiques paysagères de leur cadre de vie. »

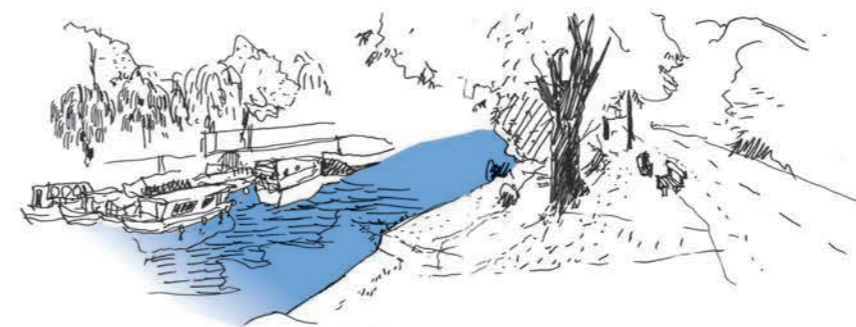
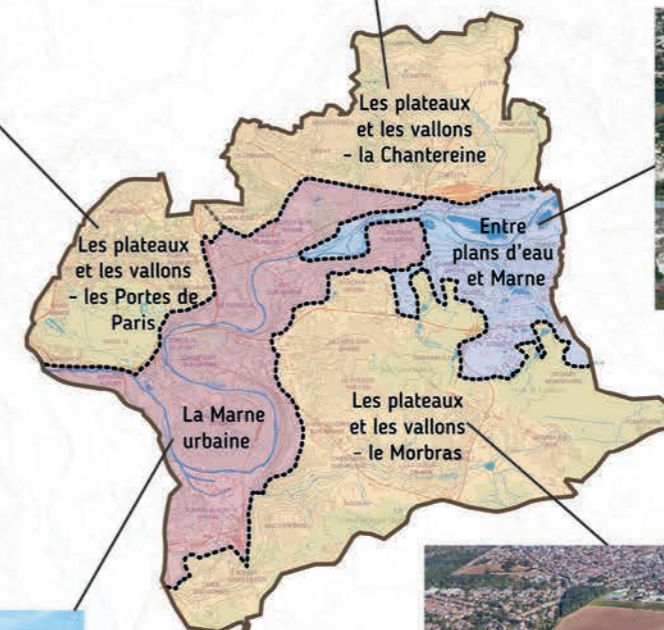
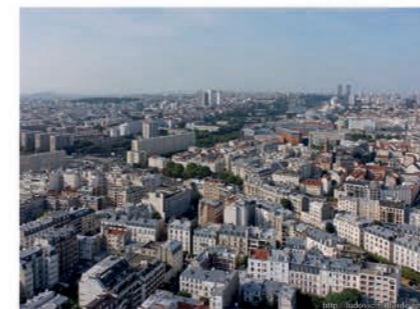
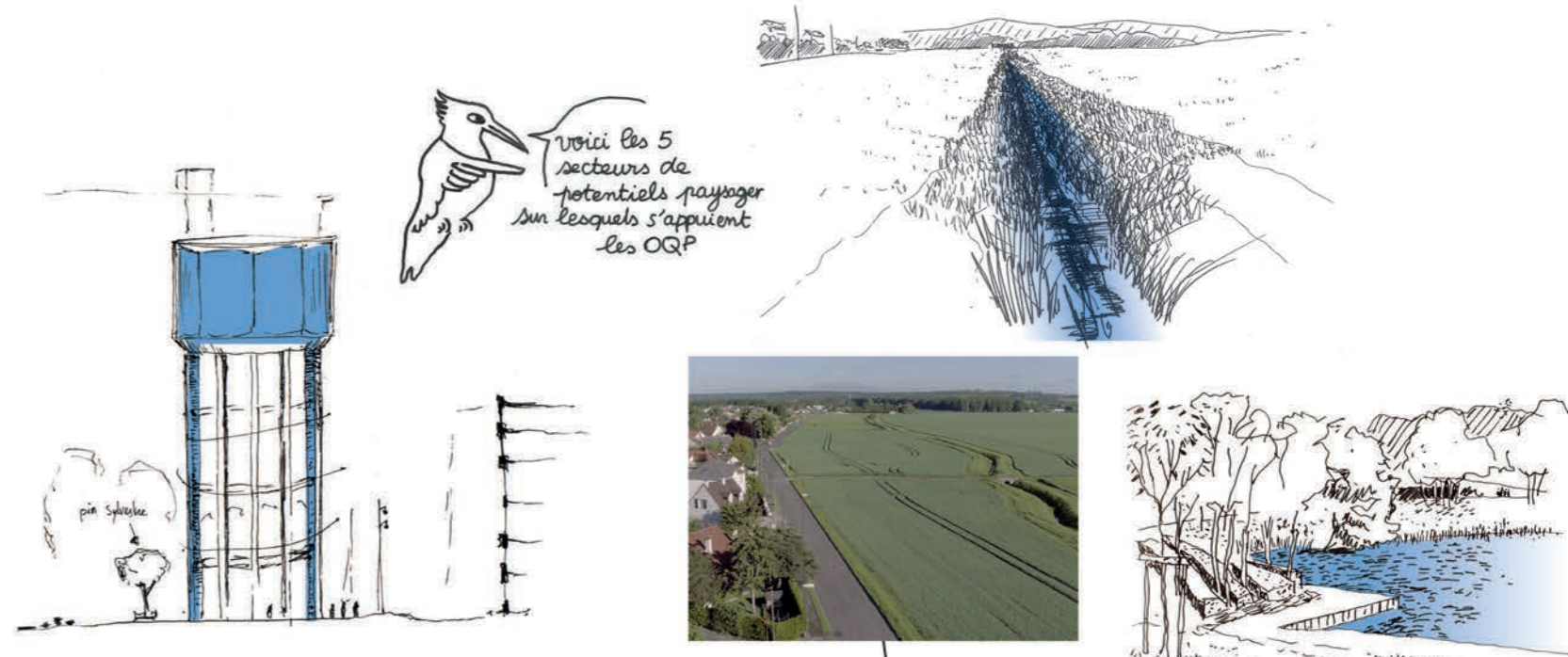
« Les Objectifs de Qualité Paysagère constituent des orientations stratégiques et spatialisées, qu'une autorité publique se fixe en matière de protection, de gestion ou d'aménagement de ses paysages. Ils permettent d'orienter la définition et la mise en oeuvre ultérieure des projets de territoire au regard des traits caractéristiques des paysages considérés et des valeurs qui leurs sont attribuées. [...] »

« Les Objectifs de Qualité Paysagère [...] désignent les orientations visant à conserver, à accompagner les évolutions ou à engendrer des transformations des structures paysagères, permettant de garantir la qualité et la diversité des paysages à l'échelle nationale. »

Convention Européenne des paysages, 2000

Notice de la Loi ALUR, 2014

Loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages, 2016





Une stratégie pour orienter l'action

Pensez à inscrire les OQP dans vos documents de planification.

Secteur « Les plateaux et vallons »

- OQP 3** Valoriser la présence des affluents et des confluences
- OQP 4** Préserver et recréer des lieux de nature conviviaux et ressourçants, favorisant l'accueil et le ralentissement de l'eau
- OQP 5** Réinvestir la présence et la mémoire de l'eau pour son rôle structurant et identitaire dans le territoire (rus et rivières, milieux humides, sources et fontaines, ouvrages techniques et patrimoniaux)
- OQP 6** S'appuyer sur l'appropriation sociale des plans d'eau, pour maintenir voire développer toutes les fonctions liées à l'eau (hydrauliques, écologiques et d'usages)

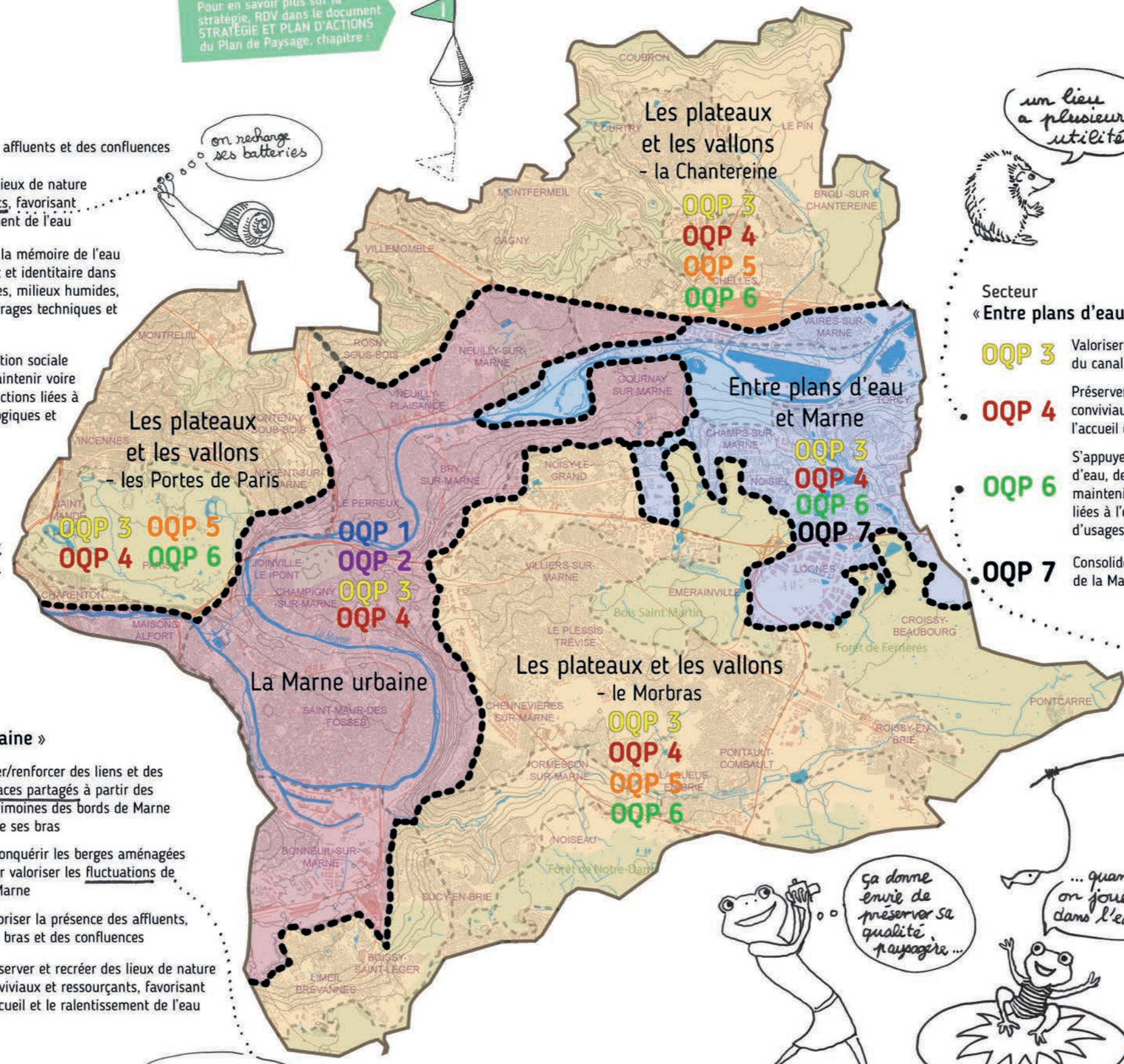
Pour en savoir plus sur la stratégie, RDV dans le document STRATÉGIE ET PLAN D' ACTIONS du Plan de Paysage, chapitre :

on recharge ses batteries

un lieu à plusieurs utilités

c'est la multifonctionnalité des espaces

les traces de l'eau vont nous guider pour l'aménagement de ce secteur



Secteur « Entre plans d'eau et Marne »

- OQP 3** Valoriser la présence des affluents, du canal et des confluences
- OQP 4** Préserver et recréer des lieux de nature conviviaux et ressourçants, favorisant l'accueil et le ralentissement de l'eau
- OQP 6** S'appuyer sur l'appropriation sociale des plans d'eau, des bords de Marne et du canal pour maintenir voire développer toutes les fonctions liées à l'eau (hydrauliques, écologiques et d'usages)
- OQP 7** Consolider le patrimoine naturel du lit majeur de la Marne et son appropriation sociale

Secteur « La Marne urbaine »

- OQP 1** Créer/renforcer des liens et des espaces partagés à partir des patrimoines des bords de Marne et de ses bras
- OQP 2** Reconquérir les berges aménagées pour valoriser les fluctuations de la Marne
- OQP 3** Valoriser la présence des affluents, des bras et des confluences
- OQP 4** Préserver et recréer des lieux de nature conviviaux et ressourçants, favorisant l'accueil et le ralentissement de l'eau

l'eau s'invite en ville

n'est-ce pas plutôt la ville qui s'invite dans le lit des cours d'eau ???

on se sent bien quand on s'approche de l'eau ...

ça donne envie de préserver sa qualité paysagère ...

... quand on joue dans l'eau!

des aménagements de qualité, en hautes eaux et en basses eaux



Un plan d'actions pour concrétiser le Plan de Paysage et stimuler sa mise en œuvre opérationnelle



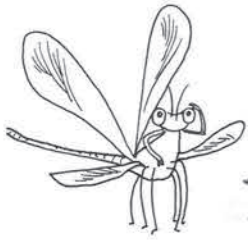
Il nous aide à penser, concevoir et mettre en œuvre nos projets, collectivement.

- Le plan d'actions constitue un « pense-bête » pour rendre opérationnel le Plan de Paysage : il pose les bonnes questions pour donner du sens à l'action de chacun. Il invite aussi à décloisonner tout au long des processus d'aménagement.

- C'est le plan d'actions qui guide la réflexion, grâce à ses différentes actions, organisées par objectifs de qualité paysagère, eux-mêmes spatialisés par secteurs.



- Avec l'appui du plan d'actions les propositions sont pensées « sur-mesure ».



Les bonnes questions ?

- les échelles de temps
- les échelles spatiales
- la coopération entre les territoires
- la multifonctionnalité
- la qualité urbaine, écologique, paysagère

Double page type extraite du plan d'actions

La parenté avec des dispositions du SAGE Marne Confluence est indiquée s'il y a lieu.

Les actions sont regroupées par types d'actions, qui sont également des objectifs opérationnels.

En face de chaque action sont indiquées la(les) famille(s) de levier(s) à actionner pour la mise en œuvre de cette action, rappelant la dimension stratégique du Plan de Paysage.

LE PLAN D'ACTION PAR SECTEURS - 5 - Les plans de territoire - OPA

Les objectifs opérationnels et les actions

Les Plans de territoire - Morbras et Chantrelle

<p>5.1 Re-marquer les vallons et vallées</p> <ul style="list-style-type: none"> 72 Identifier, protéger et restaurer les continuités écologiques et de cheminement, en reliant les réservoirs de biodiversité et de nature conviviale 73 Identifier les possibilités et aménager des accès et des franchissements des rus 74 Réglementer le rapport des nouveaux aménagements avec les petites rivières dans le respect de leurs présences (charte paysagère) 75 Désenclaver les rus lors de la rénovation des espaces publics dans les quartiers résidentiels 76 Réhabiliter et entretenir les sources et le réseau hydraulique des rus 77 Identifier les potentiels points de vue permettant la lisibilité géographique du territoire grâce au réseau hydrographique et aux entités géographiques. 78 Sensibiliser les acteurs et habitants du territoire à leurs paysages quotidiens permettant une compréhension des enjeux liés à la gestion de l'eau 	<p>5.2 Valoriser le cycle de l'eau et de son cheminement</p> <ul style="list-style-type: none"> 79 Étudier les potentiels tronçon de ruisseau à ciel ouvert "remarquable" pour redonner un fonctionnement hydro-morphologique et écologique vertueux aux rus 80 Étudier les potentiels d'aménagement d'espaces publics et/ou partagés récréatifs entourant les rus dans les quartiers urbanisés 81 Former et encourager les privés entreprenant une gestion respectueuse des rus et cours d'eau 82 Déconnecter en priorité les quartiers d'habitation près des rus et infiltrer pour alimenter le cours d'eau 83 Donner une lisibilité aux ouvrages techniques liés à l'eau et en expliquer le fonctionnement aux populations 84 Utiliser le tracé des cours d'eau qui franchissent les infrastructures pour rétablir les trames vertes et bleues (aménagement d'ouvrages sous voirie) 85 Étudier les opportunités de financement afin de prioriser le travail à envisager sur certains rus 	<p>5.3 Signifier le cycle de l'eau et l'eau invisible ou disparue</p> <ul style="list-style-type: none"> 85 Créer une carte interactive autour de l'eau, de sa mémoire et de ses paysages (SIS métropolitain) 86 Créer des itinéraires historiques du patrimoine liés à l'eau (fontaines, rus, sources) 87 Garder la trace de l'eau invisible ou disparue dans les aménagements 88 Inventorier et inscrire les tracés anciens dans les documents d'urbanisme <p>5.4 Inscrire le réseau artificiel du Bois de Vincennes dans un fonctionnement écologique et hydrologique vertueux</p> <ul style="list-style-type: none"> 89 Accompagner et encourager la réhabilitation des trames d'eau artificielles historiques dans une optique écologique vertueuse 90 Accompagner et encourager la déconnexion des espaces imperméables du Bois vers des lieux d'infiltration renforçant le rôle d'îlot de Fraichieurs de la masse bâtie et le cycle naturel de l'eau et ainsi éviter l'occurrence de l'utilisation des déversoirs d'orage
--	---	--

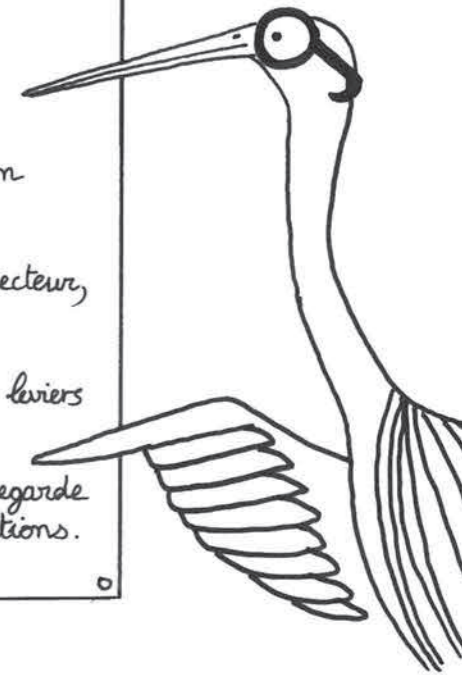


Pour en savoir plus sur le plan d'actions RDV dans le document STRATÉGIE ET PLAN D' ACTIONS du Plan de Paysage, chapitre :

Le Plan d'Actions

mode d'emploi

- Je vis, je travaille ou j'ai un projet dans l'un des secteurs du territoire.
- Je repère un ou plusieurs OQP associés à ce secteur, qui correspondent à mon projet.
- Je regarde les actions qui pourront m'aider et les leviers proposés pour les mettre en œuvre.
- Pour m'inspirer ou voir un exemple, je regarde les cas concrets qui parfois illustrent les actions.



Quelques initiatives en écho sur le territoire évoquées par les participants au fil de la démarche

On a ici trois types d'illustrations concrètes des actions de la page de gauche

les initiatives

QUELQUES INITIATIVES EN ÉCHO SUR LE TERRITOIRE ÉVOQUÉES PAR LES PARTICIPANTS AU FIL DE LA DÉMARCHE

<p>72, 75 & 76</p> <p>Mise en place d'une approche pédagogique autour du cycle de l'eau et de son chemin au niveau de l'étang du Coq à Roissy-en-Brie (SMAM). Sensibilisation au moyen de panneaux suivant un parcours pédagogique</p> <p>Gestion durable et à ciel ouvert des eaux pluviales (SMAM) Création de points de vue de lecture autour de l'étang du Coq à Roissy-en-Brie</p> <p>Amélioration de la qualité paysagère et des usages grâce à la maîtrise des ruisseaux (SMAM) Aménagements paysagers, plantations, etc. autour de l'étang du Coq et utilisation de la ressource en eau gratuite sur place pour alimenter les usages</p> <p>72 & 73</p> <p>Aménagement de cheminements doux pour relier le centre ville de Roissy-en-Brie et de Pontault-Combault à l'étang du Coq et au Ru de Morbras (SMAM) Création et réouverture d'un franchissement (pont piétons et vélo) au dessus du Marbrat à proximité du Bois des Berchères (sur des parcelles communales)</p> <p>Création d'un franchissement (pont piétons + vélos) entre Pontault-Combault et la Queue en Brie au niveau de la rue des Tourterelles et de l'allée de la Fontaine (SMAM)</p>	<p>76</p> <p>Proposition d'extension du périmètre du SMAM, pour l'exercice commun de la GEMAPI entre le SMAM et le Val-de-Marne sur l'intégralité du bassin versant du Morbras, permettant notamment de rétablir l'entretien du Morbras et de ses affluents (SMAM)</p> <p>77</p> <p>Aménagement d'un balvédère sur l'une des buttes autour de l'étang du Coq permettant un point de vue sur le Morbras, l'étang, la Longuelle et le grand paysage proche (SMAM)</p> <p>78</p> <p>Visites et balades autour du patrimoine des herbes de Marne (en lien avec les acteurs locaux, villes, associations, office de tourisme...) (COT 94)</p> <p>Communication et sensibilisation via une page Facebook et des articles dans les journaux municipaux de Roissy et de Pontault (SMAM) Publication sur les actions du SMAM en faveur de la biodiversité, sur des messages de protection, des gestes qui aident de porter attention au Morbras, etc. (voir Expérimente cette action Facebook)</p> <p>79</p> <p>Étude globale du Morbras et de ses affluents en vue de restaurer l'hydrosystème Morbras (SMAM et Métropole du Grand Paris)</p>	<p>80</p> <p>Libérer les épandages de Ru et de ses affluents lui permettant de retrouver un fonctionnement vertueux</p> <p>Restauration de la zone humide du Bois Madame et du ru des Pivoines (Ville de Chelles, SCA)</p> <p>81</p> <p>WIPU de la Haine Grilleuse et aménagement de la ZAC de la Chantrelle, quartier de la Haine Grilleuse à Boissy-Saint-Léger (SADEVPA, Ville de Boissy-Saint-Léger) Avant-Projet Urbanisme daté du 30 janvier 2011 Nature d'usage urbain - Ardèche, Ardèche, Ségès, Or, Bourg)</p> <p>82</p> <p>Élargissement et aménagement de l'empierre des berges publiques du Morbras à Pontault-Combault, grâce à des rétro-excavations longitudinales (SMAM, Ville de Pontault-Combault) Aménagement des abords du Ru en faveur du Morbras pour créer des zones refuge, aussi bien pour l'homme que pour l'ensemble des espèces vivantes.</p> <p>83</p> <p>Participation à la programmation des aménagements urbains du Pré de la Longuelle à Roissy-en-Brie, pour inciter les porteurs de projets à s'intéresser dans la restauration des cours d'eau (SMAM, SHV, CAP94)</p> <p>84</p> <p>Remise à ciel ouvert du Ru de la Longuelle avant son embouchure dans l'étang du Coq et aménagement de franchissement sous la B021 (SMAM, COT 77)</p>
--	---	---

OPÉRATIONS-TEST ILLUSTRANT LES ACTIONS

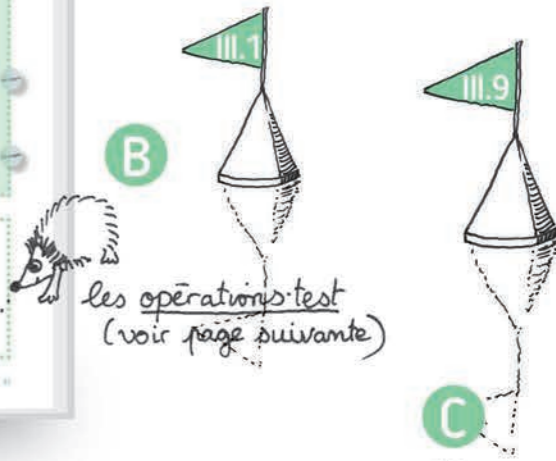
Opération-test « La Vallée des Camées » et « Ru de Chantrelle » à Chelles illustrant les actions 75, 77, 79, 80, 82 et 84. Voir RI. 3 et RI.4 ci-après

Opération-test « Quartier de la Haine Grilleuse » à Boissy-Saint-Léger illustrant les actions 82 et 83. Voir RI. 6 ci-après

Le secteur géographique concerné est rappelé ici

Ce numéro d'action renvoie à la page de gauche

L'état d'avancement de l'initiative est indiqué ici



les opérations-test (voir page suivante)

les partenariats noués avec les acteurs du territoire



Le plan d'actions testé sur des sites choisis du territoire



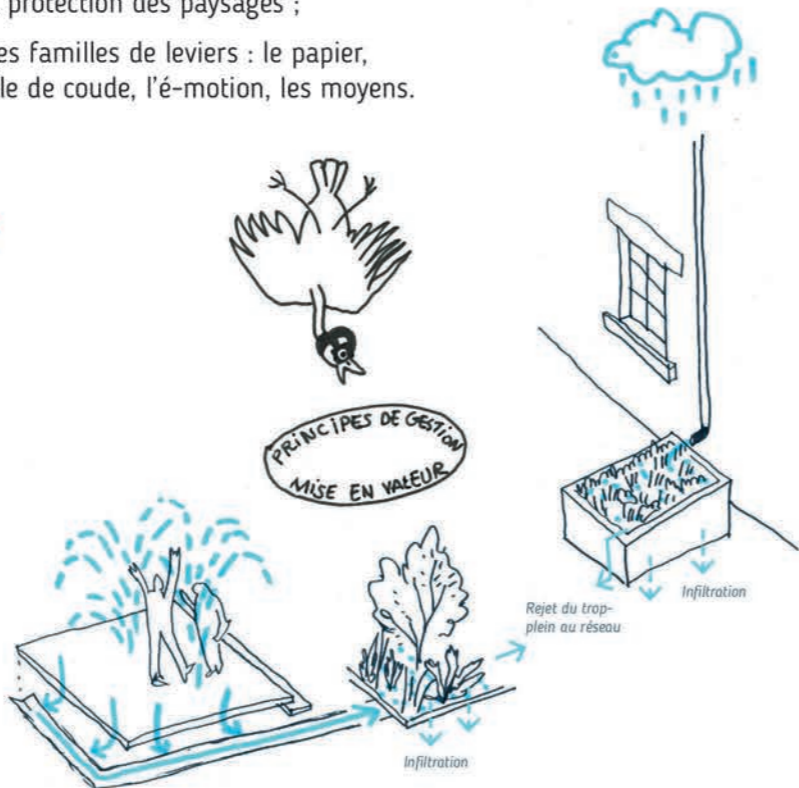
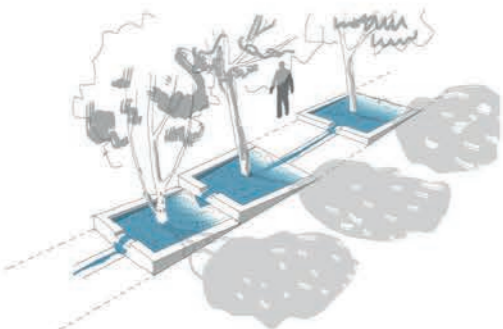
Le Plan de Paysage est un appui pour tous les acteurs du territoire, grâce à son plan d'actions qui se traduit selon les lieux :

- à différents moments du processus d'aménagement : planification, conception, réalisation ;
- à différents niveaux d'intervention : mise en valeur, aménagement, gestion, protection des paysages ;
- en actionnant différentes familles de leviers : le papier, la matière grise et l'huile de coude, l'é-motion, les moyens.

Voici quelques exemples concrets sur le territoire, qui illustrent le plein d'actions



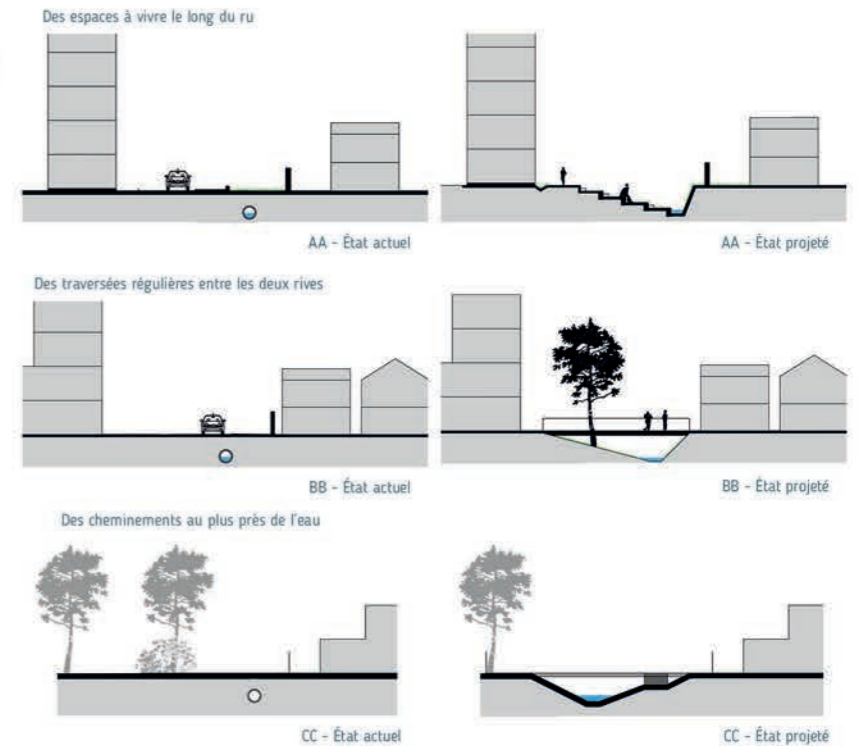
Action 94 du plan d'actions : « Intégrer la gestion des eaux pluviales aux aménagements de toute nature de manière visible et pédagogique. »
(Visuels extraits de l'opération-test Place Jacques Duclos à Montreuil)



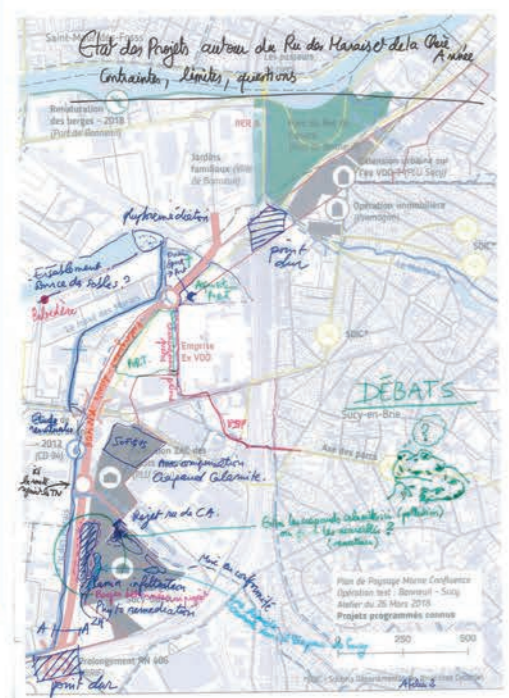
Objectif opérationnel 3.1 du plan d'actions : « Faire des affluents visibles ou souterrains des opportunités de trame urbaine et de qualité de vie »
(Visuels extraits de l'opération-test Rivière des Dames à Chelles)



PROPOSITIONS D'AMÉNAGEMENTS

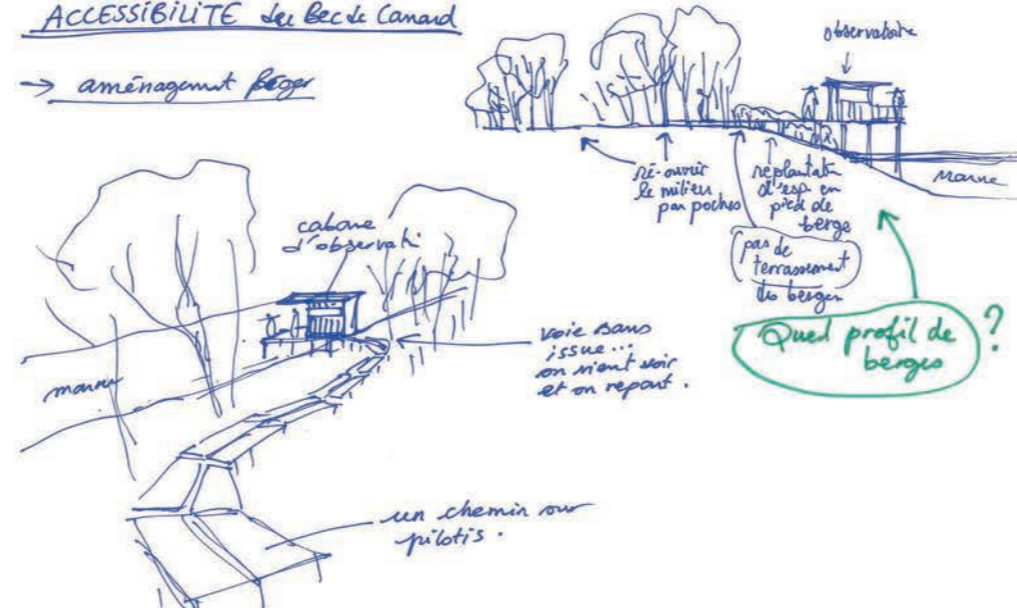


PROGRAMME PROCESSUS

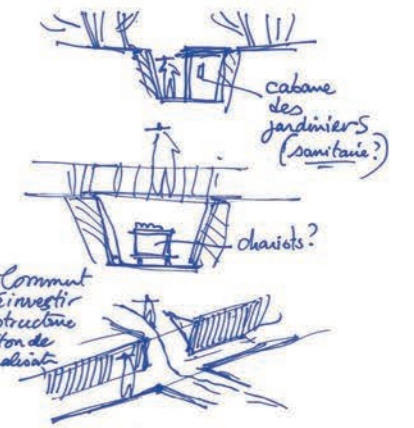
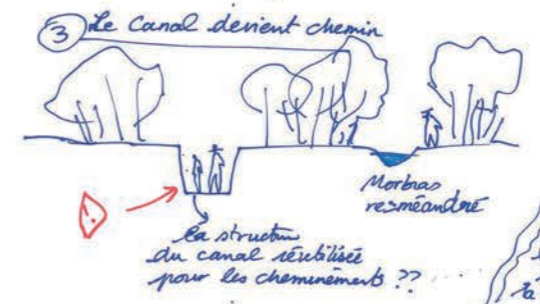


ACCESSIBILITÉ Le Bec de Canard

→ aménagement paysager



Objectif opérationnel 4.3 du plan d'actions : « Articuler les compétences et les outils dans l'aménagement et la gestion des espaces publics et privés »
(Visuels extraits de l'opération-test Sucy-Bonneuil)



re-méandre le Morbras dans le bec de Canard et privilégier les accès ponctuels à la Marne ⇒ idées approuvées par le groupe



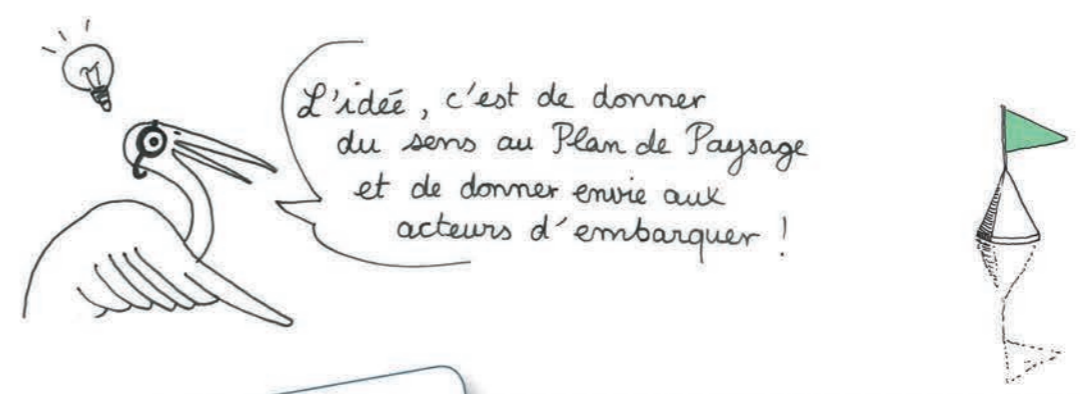
Une organisation dynamique des acteurs pour faire vivre le Plan de Paysage

Pour se déployer et s'enrichir dans la durée, le Plan de Paysage nécessite de combiner :

- un portage politique et institutionnel qui le légitime ;
- une animation qui le promeut auprès des opérateurs qui le mettent en œuvre dans leurs initiatives et leurs projets ;
- des ambassadeurs, personnalités engagées qui en facilitent la diffusion et tissent le réseau des acteurs du Plan de Paysage.

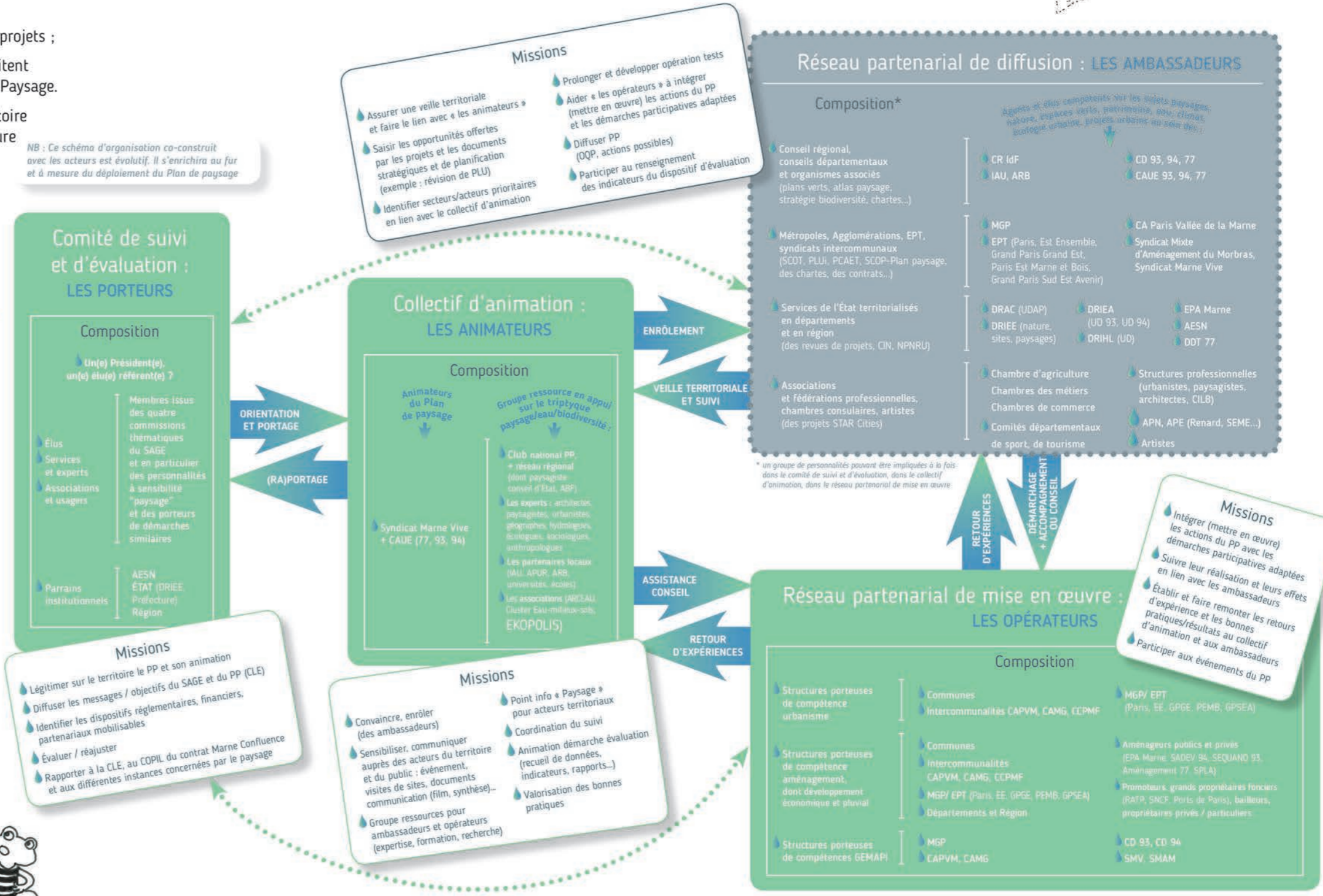
Cette organisation, co-construite avec les acteurs du territoire est par essence évolutive. Elle s'enrichira au fur et à mesure du déploiement du Plan de Paysage.

NB : Ce schéma d'organisation co-construit avec les acteurs est évolutif. Il s'enrichira au fur et à mesure du déploiement du Plan de paysage



Pour en savoir plus sur l'organisation des acteurs, RDV dans le document DISPOSITIF D'ANIMATION, DE SUIVI ET D'ÉVALUATION du Plan de Paysage

PORTAGE, ANIMATION ET MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE PAYSAGE : SCHEMA D'ORGANISATION



Si j'ai bien compris, s'organiser pour faire vivre le Plan de Paysage, c'est développer des actions spécifiques pour améliorer les paysages de l'eau...

... et surtout faire nos projets en faisant attention aux paysages de l'eau, pour faire vivre les OQP sur le territoire Marne Confluence.



Un dispositif et une ambition d'évaluation pour mesurer la progression

Évaluer le Plan de Paysage c'est chercher à connaître :

- son niveau de réalisation,
- la progression du réflexe paysage de l'eau,
- la progression de la qualité des paysages de l'eau.

L'évaluation au fil du temps vise à soutenir l'amélioration continue portée par la politique dynamique du Plan de Paysage.

Compte tenu de la complexité et du foisonnement du sujet, plusieurs outils de suivi et d'appréciation sont ainsi prévus, appuyés sur un jeu d'indicateurs adaptés.



Ah oui ! c'est à ça que vont servir l'observatoire photographique, le réseau des vigies, et les indicateurs d'attractivité ?

" CE CHÂTEAU D'EAU EST DESAFFECTÉ, MAIS LES HABITANTS LE VOIENT COMME LE PHARE DU QUARTIER "

" Je ne connais pas ... en fait c'est sympa ici ! "

" C'est dépayssant on est ailleurs "



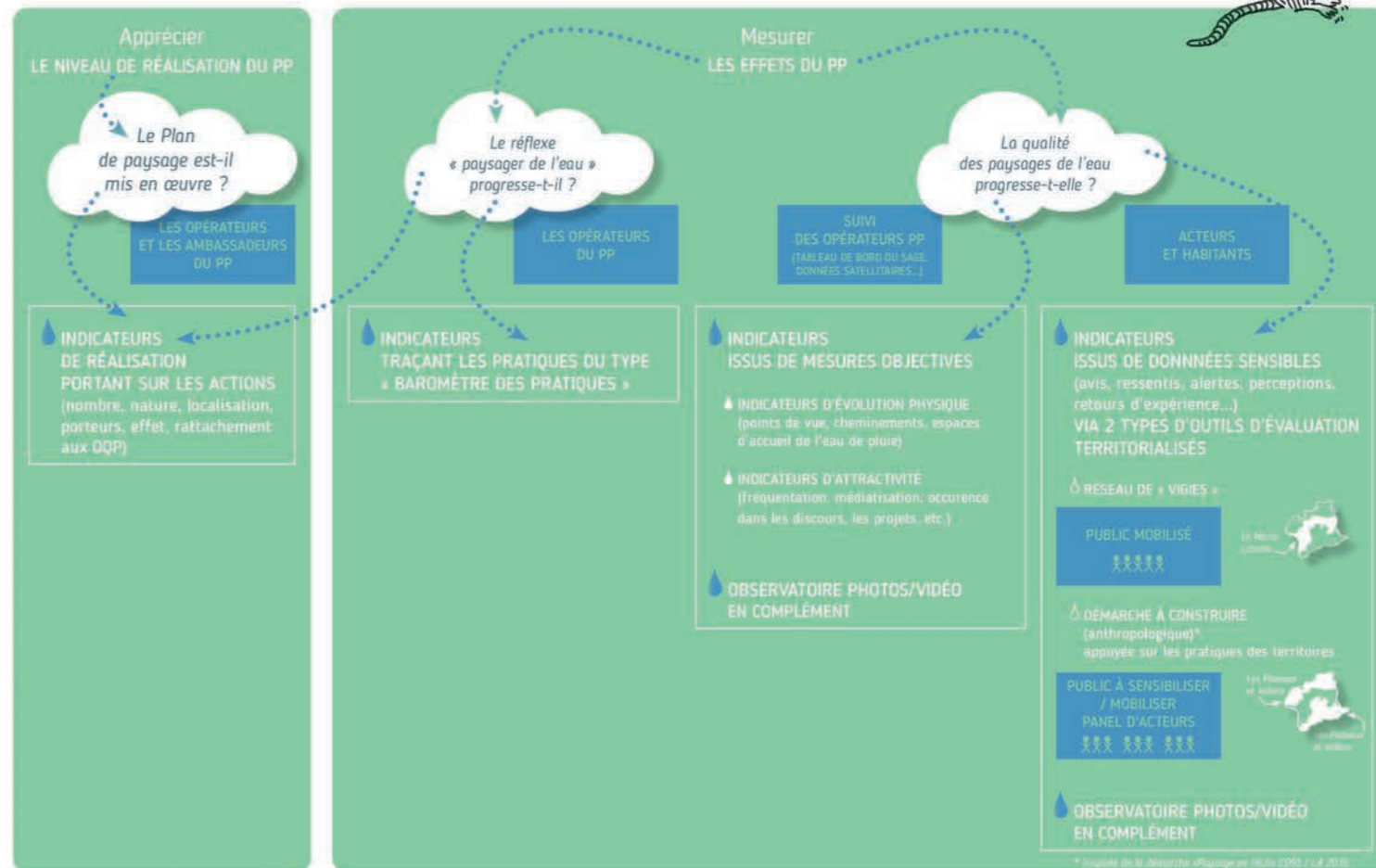
" QUAND ON EST DANS LA GARE RER ON EST AUSSI DANS LE PAYSAGE "

" LE PAYSAGE NE DEVRAIT PAS CONNAÎTRE DE LIMITES ADMINISTRATIVES ... "

“ Le paysage est avant-tout un milieu (...) dans lequel nous agissons, pensons, décidons, rêvons aussi. Nous ne sommes pas seulement “dans” le paysage. Il est une dimension constitutive de notre existence sur terre. (...) Penser et agir avec le paysage c’est d’abord y être attentif, et y faire attention. ”

Jean-Marc Besse, La nécessité du Paysage, novembre 2018

DISPOSITIF DE SUIVI-ÉVALUATION DU PLAN DE PAYSAGE



Penser à évaluer le Plan de Paysage dès le départ... Vaste ambition !! mais ô combien nécessaire...

... un rôle éminent qui légitime les porteurs.





« Une vue de mon paysage quotidien »

Contribution des participants
à l'atelier du 27 février 2017 à Noisy-le-Grand



Avec la participation financière de :



Pour en savoir plus :

SAGE marne Confluence
<http://www.sage-marne-confluence.fr/>
Syndicat Marne Vive
01 45 11 65 72 - christophe.debarre@marne-vive.com



Groupement d'étude :

